

Vingt-neuvième dimanche du temps ordinaire A (Journée mondiale des missions)

À César ce qui est à César ! À Dieu ce qui est à Dieu !

Puisqu'il s'agit de tendre un piège à Jésus pour pouvoir l'accuser publiquement, ses ennemis, au moins pour une fois, se mettent ensemble pour monter leur stratégie. Dans la délégation qui vient trouver le Christ, en effet, on compte des personnes aux opinions totalement opposées : d'un côté les hérوديens qui acceptent la domination romaine et en tirent des avantages, de l'autre les pharisiens qui contestent l'occupation étrangère tout en se gardant de toute provocation directe. Israël, rappelons-nous, était alors occupée par l'armée romaine, et une rébellion sociale couvait dans le cœur de la population frustrée.

Les envoyés viennent donc trouver Jésus et commencent par lui adresser des compliments flatteurs pour mieux dissimuler leur piège : « tu es toujours vrai et tu enseignes le vrai chemin de Dieu ; tu ne te laisses influencer par personne car tu ne fais pas de différence entre les hommes... Donne-nous alors ton avis : est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à César ? » La question est diaboliquement habile et hautement politique. En effet, quelle que soit la réponse, elle ne peut manquer de susciter la contestation et l'indignation d'une partie de la délégation. En répondant oui, c'est-à-dire en demandant de payer l'impôt à César, Jésus se mettrait dans le camp des hérوديens et perdrait toute sa popularité auprès du peuple d'Israël. Cependant, en conseillant de ne pas payer, il se ferait aussitôt accuser de révolutionnaire et d'agitateur politique.

Cette expérience de Jésus est aussi, à certains égards, celle de l'Église au long des siècles. De tout temps, en effet, elle se trouve confrontée à ce problème délicat de devoir se prononcer sur des questions politiques. On lui demande son avis sur des sujets délicats concernant l'organisation de la vie civile. Certes, son rôle n'est pas de faire de la politique, mais elle ne peut pas, non plus, rester indifférente. Et, de toute façon, qu'elle dise oui ou non, qu'elle parle ou se taise, elle se trouvera embarquée dans un camp ou dans l'autre, comme Jésus. Quelle va être la réponse de Jésus et quelle doit être la réponse de l'Église ?

Jésus commence par démasquer l'hypocrisie de ses interlocuteurs en leur disant qu'il a bien compris leurs manigances. Puis s'étant fait remettre une pièce de monnaie frappée à l'effigie de César, il déclare : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » Cette phrase semble être l'une des plus célèbres de tout l'Évangile. Jésus ne tranche pas le dilemme par un oui ou par un non, mais demande plutôt de distinguer entre la politique et la religion en reconnaissant à l'une et à l'autre l'autonomie qui lui est propre. Tout comme il n'appartient pas à la religion de s'occuper de l'organisation de la vie politique, de même il n'appartient pas à l'état de décider des choses spirituelles. Un équilibre nécessaire est à trouver qui soit à la fois séparation sans opposition et collaboration sans confusion.

Puisque le pouvoir politique a pour tâche l'organisation de la société humaine dans l'intérêt de tous, il est normal qu'il jouisse d'une autonomie d'action et de décision. Ce n'est donc pas à l'Église qu'il revient d'organiser l'État à la place des autorités civiles et politiques compétentes. Cependant, « *Rendre à César ce qui lui appartient* » ne signifie pas, pour le chrétien, se débarrasser de la politique ou renoncer à ses responsabilités civiles. C'est au contraire prendre conscience du fait que nous avons tous, à divers titres, des engagements à prendre et à assumer envers nous-mêmes, notre famille, notre société, notre pays, notre planète. Cette responsabilité, naturellement, comporte divers niveaux et des exigences spécifiques pour chacun. Elle commence par l'honnêteté, la compétence professionnelle et l'observance des lois ; elle concerne le respect des autres, du bien public, le bien commun, la construction d'une société plus juste, vraie et fraternelle. Elle peut s'exprimer également dans certains cas par un engagement politique déterminé.

Dans cette réplique de Jésus, c'est la deuxième partie qui a valeur de conclusion. Ce membre de phrase est donc la pointe de toute cette page de l'Évangile : « *rendez à Dieu ce qui est à Dieu* ». C'est sur elle que porte tout le poids de l'insistance. Alors qu'on ne lui posait même pas la question, Jésus souligne délibérément que l'obéissance à Dieu doit avoir la priorité sur l'obéissance à César. Commentant cette page d'Évangile, Saint Augustin disait : « on rend à César l'image de César qui est sur la monnaie et à Dieu l'image de Dieu qui est en l'homme ; ainsi tu donnes à César une monnaie et à Dieu ta propre personne. »

L'autorité civile peut demander au citoyen son argent, son temps, son service ; mais c'est seulement Dieu qui peut exiger de nous notre âme et notre conscience, car nous portons imprimés en nous son image.